

Licenciement avec annonce du meme emploi sur mon lieu de travail

Par sambzh45, le 09/10/2011 à 14:02

Bonjour,

je travaille en boucherie et le magasin dans lequel je travaille va me licencier pour etre plus precis ils me font une rupture de contrat conventionnel car un nouveau magasin de la meme enseigne va ouvrir . Mais dans ce magasin, ils ont mis une annonce dnas laquelle il est ecrit qu'il recherche un boucher .J'aurai aimer savoir s'ils ont le droit de faire ce type d'acte car mon depart aura lieu debut novembre .Pour mon avis je considere ca comme de l'harcelment moral mais de facon indirect .

Dans l'attente d'une reponse de votre part je vous prie d'agréer à l'expression de mes sentiments distingués

Samuel gergaud

Par pat76, le 09/10/2011 à 14:21

Bonjour

Vous avez accepté la rupture conventionnelle. Quel est le motif de cette rupture. Votre employeur ferme le magasin dans lequel vous travailler et va en ouvrir un autre?

Vous pouvez refuser la rupture conventionnelle et si votre employeur veut vous licencier économiquement il devra justifier ce licenciement.

Prenez contact avec l'inspection du travail pour expliquer votre situation. Il vous sera indiqué quelle conduite tenir, mais personnellement je vous invite à refuser la rupture conventionnelle.